

Préparation du sol et des plants, plantation, paillage, ce sont autant d'étapes à soigner pour permettre à la haie d'avoir une bonne croissance et assurer ses fonctions en continu. L'entretien et la taille de formation les premières années sont des étapes essentielles d'une plantation réussie. Outre le remplacement des plants morts, le dégagement des jeunes plants et les compléments de paillage, les tailles de formation permettront de structurer la haie suivant les fonctions définies avec le propriétaire ou l'exploitant. Il y apportera d'autant plus de soin. Le recépage, le défouchage et l'élagage sont présentés dans la fiche "La Taille de formation" [17](#).



## Comment faire ?

**La préparation du sol**, pour les haies plates, est une étape importante pour permettre un bon enracinement des plants et favoriser une bonne reprise. Elle est effectuée quelques **mois avant la plantation**, entre fin septembre et fin novembre. Pour les haies sur talus, c'est le montage de ce dernier qui constitue la préparation du sol.

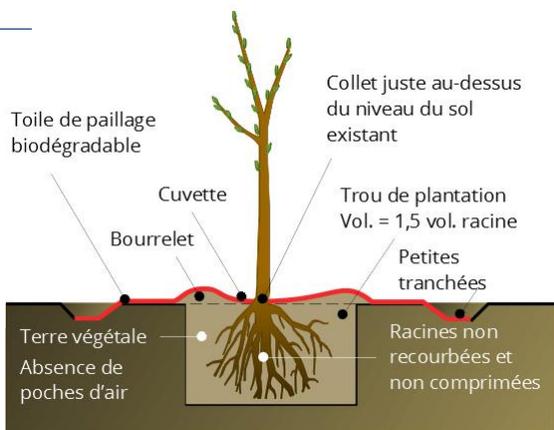


C. Roullier - CC50

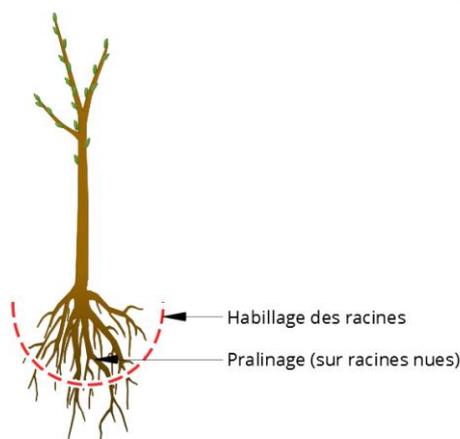
Sur une largeur de 1,5 à 3 m, un **sous-solage** permet de casser la semelle de labour et décompacter le sol. Un **labour** puis un **émiettage** à la herse ou au rotavator permettent d'obtenir une terre aérée et bien fine. La largeur travaillée doit être légèrement supérieure à celle de la plantation.

Les toiles de paillage et films biodégradables peuvent être mis en place après cette préparation du sol. Le creusement d'un sillon de chaque côté de la bande travaillée permet d'enterrer la toile **fig.1**.

1



X. Fourniaux - CATERCOM



X. Fourniaux - CATERCOM

**Pour les plants en racines nues**, des précautions doivent être prises avant la plantation **fig.2** :

- **L'habillage** des racines consiste à enlever les racines abîmées et gênantes pour la mise en terre. La coupe doit être nette pour favoriser un bon développement du chevelu ;
- **Le pralinage\*** des racines permet de protéger les plants du dessèchement et favorise une bonne reprise. Les racines sont trempées dans un pralin constitué de 1/3 de fumier, 1/3 de terre argileuse et 1/3 d'eau. Le pralinage est **indispensable** en cas de vent sec.

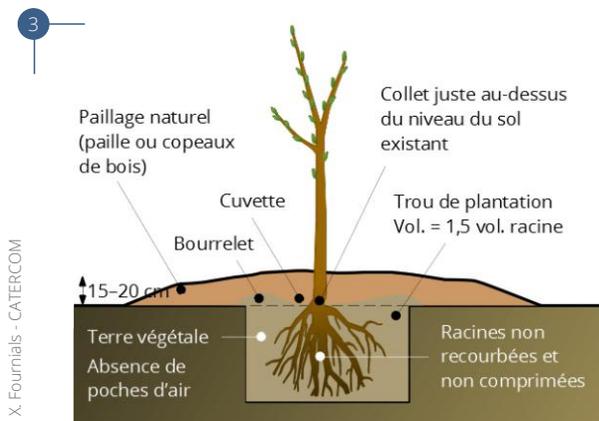
**Pour les plants en motte**, on plonge la motte dans l'eau pour qu'elle soit bien imbibée.



P. Cordouen - CAMSMIN

**La période de plantation** la plus propice se situe entre **novembre et mars** et varie en fonction du type de conditionnement [8](#) et [14](#). Dans tous les cas, éviter les périodes de gel ou trop pluvieuses afin que les plants ne soient pas engorgés.

**Le trou de la plantation** [fig.3](#) doit être suffisamment grand pour accueillir le plant **sans comprimer les racines**. Celles-ci doivent être disposées au fond du trou, sans se recourber vers le haut. Le **volume** du trou doit être **au moins 1,5 fois** celui du **système racinaire** du plant.



Le plant est enfoncé jusqu'au niveau du collet. **Attention, le collet doit rester à l'air libre**. Le trou est ensuite comblé. La terre doit être bien tassée pour **éviter les poches d'air**. Pour les plants en motte, on les couvre simplement d'une fine couche de terre. L'apport d'amendement n'est en général pas nécessaire si le paillage est naturel (lin, bois déchiqueté). Dans le cas contraire, un apport de matière organique (compost ou fumier) peut être fait en surface sur environ 5-7cm d'épaisseur. Le **compost** ne doit pas être disposé au contact direct des racines. Les plants seront ensuite paillés et protégés contre les animaux. Un arrosage abondant est recommandé après la plantation.

**Les trois premières années** après la plantation sont particulièrement **importantes** pour assurer une bonne reprise et croissance des plants.

Le **taux de reprise** des plants doit être vérifié la première année post-plantation. On vise en général un taux de reprise de **90 % minimum**. Ce taux de reprise minimum doit être indiqué dans le cahier des charges de la prestation de plantation. Des opérations de **regarnissage** seront à réaliser en **cas de besoin**.

**Les protections gibier** [16](#) doivent être surveillées pour éviter tout **risque de blessures** et d'étranglement des jeunes plants.

**Le paillage** [16](#) doit être surveillé pendant les 3 premiers mois après la plantation puis régulièrement au cours des 3 premières années. Il faut faire de nouveaux apports si besoin pour limiter la concurrence herbacée.

**Un arrosage** régulier peut être nécessaire si la **première année est très sèche**.



**Un débroussaillage** est à effectuer si la végétation herbacée devient trop envahissante.

**Une taille de formation** permettra aux plants d'assurer leurs futurs rôles au mieux en fonction des orientations qui ont été choisies [17](#).

## A éviter

Pour les plants en racines nues, éviter les pré-distributions\*, qui renforcent le risque de dessèchement et de nécrose des racines. Le **compost** ne doit pas être disposé au contact direct des racines.

Dirigez-vous, de préférence, vers des entreprises qui font des **travaux forestiers** et qui ont l'expérience de travaux de plantation de haies. Si vous devez confier vos travaux à une entreprise paysagiste, assurez-vous qu'elle dispose de **références appropriées**.

